

## Fiche 16 : RESULTATS ET SUIVI DES AFFECTATIONS VIA AFFELNET LYCEE

### A. DIFFUSION DES RESULTATS ET NOTIFICATIONS DES DECISIONS D'AFFECTATION

**Les résultats de l'affectation sont accessibles aux établissements d'origine et d'accueil si possible dès le lundi 29 juin.**

**Ils sont communiqués aux familles le mardi 30 juin à partir de 14h30.**

Les familles peuvent également accéder aux résultats via les **Services en ligne**.

Les établissements d'origine **éditent et transmettent aux familles les notifications** officielles d'affectation en liste principale signées par l'IA-DASEN.

**En amont, il est recommandé aux lycées d'accueil de renseigner dans AFFELNET les éléments apparaissant sur la notification (date d'inscription et pièces justificatives à joindre au dossier d'inscription).**

Les établissements d'accueil sont incités à mettre en place le Service en ligne Inscription entre le 30 juin et le 3 juillet inclus.

Les établissements d'origine **transmettent impérativement et sans délais aux établissements d'affectation les dossiers de leurs élèves affectés.**



**Les collègues d'origine peuvent suivre en temps réel l'inscription de leurs élèves en lycée grâce à l'application SIPA, disponible dans ESTEREL → ELEVES → AFFELNET → SIPA au fur et à mesure de la mise à jour des bases élèves de la part des lycées.**

### B. SUIVI DE L'AFFECTATION

**Dès le mardi 30 juin** : les établissements d'origine organisent un entretien avec tous leurs élèves sans solution d'affectation (**chef d'établissement – Psy EN – élève et famille**).

À l'issue des inscriptions, une extraction de la base élèves permettra d'éditer la liste des places vacantes effectives à l'ensemble des établissements en vue de la préparation du 2<sup>ème</sup> tour d'affectation.

Les élèves encore non affectés peuvent alors formuler de nouveaux vœux sur les places vacantes : ces vœux sont saisis par l'établissement d'origine dans la procédure **AFFELNET 2ème tour (du 7 au 8 juillet 17h)**.

**Les familles des élèves affectés (2ème tour) ont jusqu'au vendredi 13 juillet inclus pour procéder à l'inscription** dans les établissements d'affectation.

La post affectation de septembre sera gérée par un 3<sup>ème</sup> tour **AFFELNET (du 1 au 8 septembre)**. Les procédures seront diffusées ultérieurement.